

# Solidaires en action N° 144

Le 29 décembre 2016

## **Elections TPE/TPA, Particulier-Employeur : c'est maintenant !**

Ca y est, le scrutin « relatif à la mesure de l'audience électorale des organisations syndicales auprès des salarié-es des entreprises de moins de 11 salariés et des particuliers employeurs » va enfin avoir lieu. Les près de 5 millions d'électeurs et d'électrices ont reçu leur matériel de vote et les professions de foi des organisations syndicales, et **ils/elles pourront voter du 30 décembre au 13 janvier (et jusqu'au 20 pour l'outre-mer), par courrier et par internet.**

Bien sûr, cette période est un peu étrange pour une élection de cette importance, et ne favorisera sans doute pas la participation. CGT et gouvernement se renvoient la responsabilité du changement de dates d'un scrutin annoncé depuis 8 mois comme devant se dérouler début décembre. L'acharnement de la CGT à tenter, vainement, d'empêcher les syndicats STC et LAB de pouvoir participer à ces élections, en multipliant les recours juridiques et en employant des argumentations extrêmement dangereuses pour l'ensemble du syndicalisme de transformation sociale, a néanmoins justifié ce report...

Mener campagne durant cette période n'est évidemment pas ce qui est le plus simple. Pourtant, nous n'avons pas le choix, il y a un véritable enjeu à réussir ces élections.

**Ces élections vont compter dans le calcul de représentativité.** Pour que Solidaires puisse être représentatif au niveau interprofessionnel, ces élections sont très importantes. Elles comptent pour la représentativité dans les branches professionnelles et donc les conventions collectives. Les résultats seront aussi pris en compte pour la désignation des conseillers prudhommaux en décembre 2017. Autant de raison de mener la campagne, **quel que soit son secteur ou son statut, nous avons tous et toutes à gagner à un bon résultat de Solidaires.**

Ces élections sont aussi majeures pour les salarié-es des TPE/TPA, qui sont pour la plupart éloigné-es du syndicalisme, et souvent isolé-es. Ces secteurs représentent un réel enjeu de renouvellement, d'adaptation du syndicalisme à de nouvelles problématiques : proximité employeur/employé-e, faible accès aux droits, travail non déclaré, précarité.

Ces petites entreprises, ces petites associations, constituent un espace où les droits des salarié-es sont particulièrement mis à mal : plus de culpabilisation et des mises en responsabilité illégitimes du fait d'une plus grande proximité avec les patrons-nes et dirigeants-es des entreprises, isolement fort des salarié-es, bricolage du code du travail et arrangements illégaux, méconnaissances du droit du travail tant pour les salarié-es que pour les patrons-nes, précarité et chantage à l'emploi...

**Durant toute la campagne, Solidaires a voulu montrer que les TPE/TPA sont aussi des entreprises où les salarié-es peuvent faire valoir leurs droits et faire vivre le syndicalisme !**

Cette campagne concerne l'ensemble de Solidaires.

Chaque adhérent-e et sympathisant-e, peut jouer un rôle dans cette campagne électorale. Chacun-e connaît des salarié-es de TPE, de TPA ou de particuliers employeurs, chacun-e les croise en allant faire ses courses ou boire un café, chacun-e en a parmi sa famille, ses ami-es ou ses voisin-es, chacun-e en côtoie dans son association, son club de sport ou même sur son lieu de travail avec le développement de la sous-traitance et des sociétés de service.

**Alors, devenons tous et toutes « militant-es » pour le meilleur résultat électoral possible de Solidaires. Tous et toutes sur le pont pour la dernière ligne droite d'une campagne de proximité !**

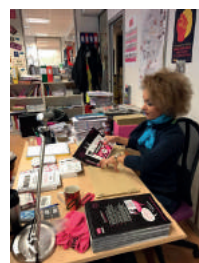
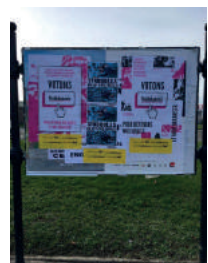
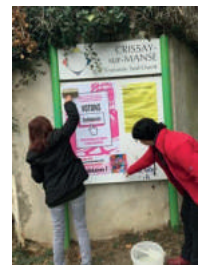
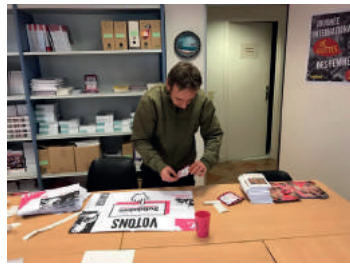
## **Du matériel pour toutes et tous, et pour chacun-e**

Les organisations professionnelles et les Solidaires locaux ont reçu des affiches, des bandeaux, des flyers, des autocollants, des cartes postales... qui ont déjà bien été utilisés comme on peut le voir dans les pages suivantes. Mais il en reste pour ceux/celles qui en ont besoin : il suffit d'envoyer un mail à [contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)... et vous les recevez quelques jours après !

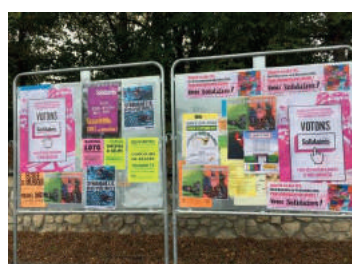
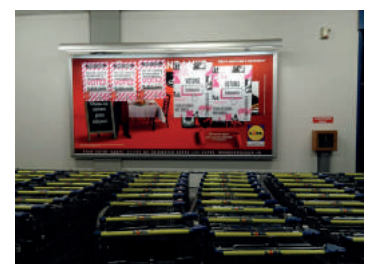
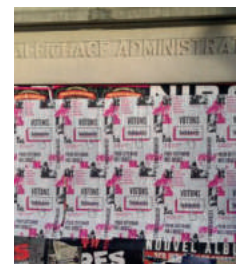
Le précédent scrutin de ce type n'avait vu que 10% des inscrit-es participer au vote : cela veut dire que jusqu'au dernier moment, il faut mener campagne et convaincre de voter pour Solidaires !



# Une campagne dynamique et multiforme



De nombreuses équipes de Solidaires n'ont pas ménagé leurs efforts pour mener une campagne de proximité. Tractages, collages, parution d'encarts dans les journaux, panneaux publicitaires, affichage aux abribus, envois à domicile, permanences sur les places et les marchés, diffusion de tracts devant les Centres de formation des apprenti-es ou les conseils des Prud'hommes, porte-à-porte, tournées dans les rues commerçantes ou les zones commerciales, conférences de presse, utilisation des vidéos et des réseaux sociaux... Mais ce n'est pas fini, il reste 2 semaines avant la fin du scrutin, et 3 pour les territoires d'Outre-mer.



## Information sur le scrutin : le ministère fait le minimum



Alors que le changement de dates du vote et la période finalement choisie va rendre la participation encore plus difficile, le ministère continue à mener une campagne d'information au rabais. Dès l'annonce du décalage du scrutin, Solidaires a écrit à la ministre du travail, pour rappeler que **le report du scrutin, à 11 jours des dates initialement prévues, n'est pas sans conséquences pour les organisations syndicales candidates**. Leur campagne était calée sur les dates connues depuis 8 mois, leurs matériels étaient imprimés avec les dates annoncées depuis 8 mois, leurs budgets étaient construits en fonction des dates .

**Alors que des moyens considérables ont été mis en place, aussi bien matériellement avec la mise à disposition d'école que médiatiquement y compris sur le service public audiovisuel, pour « les primaires de la droite et du centre », il est inconcevable que des élections qui concernent près de 5 millions de salarié-es ne bénéficient pas de mesures similaires.** Au-delà de l'information gouvernementale qui tarde à se mettre en place, la mise à disposition de panneaux électoraux permettrait aux organisations syndicales de faire connaître leurs propositions. L'organisation d'une véritable campagne sur les radios et télévisions, notamment publiques, permettrait aux électrices et électeurs de connaître les enjeux de ce scrutin et de pouvoir choisir qui les représentent.

La ministre du travail n'a pas jugé utile de nous répondre. Comme n'ont pas jugé utile de nous répondre le président de l'Association des maires de France, le président de Radio France ou la Présidente de France Télévisions à qui nous avons également écrit.

Alors, là encore, ne comptons que sur nous-mêmes, et **allons voir directement les salarié-es !**

## Des difficultés pour voter : un numéro utile

Le ministère du travail a été obligé de reconnaître que ce scrutin n'allait pas être simple, et que de nombreux/euses électeurs-trices allaient rencontrer des difficultés pour voter. Par exemple, il y a près de 10% des inscrit-es qui ne recevront pas les informations et les professions de foi des organisations syndicales, leur adresse n'étant pas celle dont dispose la Direction générale du travail.

Afin de tenter de limiter les dégâts, le ministère a mis en place un service d'**assistance téléphonique**, pour répondre aux questions pratiques des électeurs-trices, qui peuvent notamment demander à se faire renvoyer leur matériel de vote. On le contacter au **05 57 92 58 82**, du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 (week end inclus durant la période de scrutin).



## Elections TPE/TPA : une campagne (aussi) numérique

En raison de l'éclatement des TPE-TPA en de nombreuses structures, une partie de la campagne est menée également sur le numérique.

Le **site** de Solidaires dédié à la campagne TPE/TPA : <http://elections-tpe-solidaires.org/> reprend l'ensemble du matériel consacré au scrutin, mais aussi plus largement l'ensemble des documents publiés par Solidaires qui concernent directement les salarié-es des TPE/TPA pour la défense de leurs droits (fiches pratiques, lettres type, etc.) et les informations utiles (adresses des locaux Solidaires, liste des conseiller-es du salarié, etc.).

Plusieurs **vidéos** ont été réalisées : de formats courts, elles illustrent ce que vivent les salarié-es des TPE/TPA et des particuliers-employeurs, et l'aide syndicale que l'on peut leur apporter : elles sont ici <https://election-tpe-solidaires.org/les-elections/en-video/>, elles sont à faire tourner sans modération !

Pour compléter, Solidaires a aussi une **page Facebook** et un **compte Twitter** pour la campagne : <https://www.facebook.com/SolidairesTPE> et <https://twitter.com/SolidairesTPE>

Il est important de les faire connaître largement, pour nous permettre d'intervenir de façon réactive sur les réseaux sociaux (diffuser des informations sur les droits, des réactions syndicales, mais aussi répondre au coup par coup aux personnes qui nous questionnent...), et pour cela, il est important que les militants et militantes présent-es sur ces réseaux s'en fassent les relais dans des sphères autres que syndicale.

Retrouvez les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/-Mobilisations-et-actualites->